

ARRETE N° 2021/046

Portant réglementation permanent de la circulation

Le Maire de la commune de L'ÉPINE 85740 (Vendée),

Vu la loi n° 82-213 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2212-1, L.2212-2, L.2213-1, L.2213-2, L.2213-4, L.3131-2.2 ;

Vu l'arrêté du 24 novembre 1967 relatif à la circulation routière, modifié par l'instruction interministérielle du 22 décembre 1989 ;

Vu le Code de la Route et notamment les articles R.411-25, R. 411-8 et R.413-1 ;

Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, livre 1, quatrième partie, signalisation de prescription et livre 1, huitième partie, signalisation temporaire ;

Considérant : qu'il convient de sécuriser la circulation des véhicules et vélos rue de SAINT JEAN croisement rue de la Parée Pénard/ rue Commard de Puylorson.

Considérant : qu'il convient de diminuer la vitesse de circulation des véhicules rue de SAINT JEAN au niveau du croisement rue de la Parée Pénard/ rue Commard de Puylorson les panneaux STOP et le marquage au sol seront inversés.

AR R E T E

Article 1 : à partir du 30/03/2021 les panneaux de STOP seront inversé de façon à arrêter la circulation sur la départementale rue de Saint Jean D 95A. **Les panneaux STOP AB4 seront donc rue de Saint Jean au niveau du croisement de la rue de la Parée Pénard et de la rue Commard de Puylorson.**

Article 2 : Les dispositions définies par le présent arrêté prendront effet le jour de la mise en place la signalisation.

Article 3 : Le présent arrêté sera porté à la connaissance du public par :

- apposition des panneaux et matériels de signalisation réglementaire
- arrêté consultable en Mairie et sur le site internet de la commune de L'ÉPINE.

Article 4 : Le commandant du groupement de gendarmerie, l'ASVP sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à L'ÉPINE, le 29/03/2021

Le Maire

Dominique CHANTOIN



095A



l'Épine
NÉ DE NON-PROPRIÉTÉ

Plan 1

Édité le 08/02/2021 - Echelle : 1/250





Plan 1



L'Épine

I.E. DE NOIR-ROUITER

- IGN - BD ORTHO : édition 2016

Édité le 08/02/2021 - Echelle : 1/2500

